



# LE MONITEUR

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

PARAISSANT LE LUNDI ET LE JEUDI

DIRECTEUR: JEAN MAGLOIRE

102ème. Année. No. 102

PORT-AU-PRINCE

Lundi 17 Novembre 1947

## SOMMAIRE

- Loi ouvrant au Département de l'Intérieur un crédit extraordinaire de Gdes. 250.000.
- Loi ouvrant à l'article 26 du Budget un crédit supplémentaire de Gdes. 125.000.
- Loi ouvrant au Département de l'Education Nationale un crédit extraordinaire de Gdes. 141.570.
- Loi ouvrant au Département du Travail, un crédit extraordinaire de Gdes. 12.000.
- Arrêté mettant à la retraite le citoyen Perrin Alexis, Juge de Paix d'Ennery, atteint d'infirmité.
- Arrêté de l'Administration Communale de Port-de-Paix proclamant Rue Dumarsais Estimé la rue de «La Libération».
- Budget Général de l'exercice 1947 —1948: Errata.
- Secrétairerie d'Etat de la Justice: Avis de nationalité haïtienne du sieur Souheil Laham.
- Avis.
- Administration Générale des Contributions: Avis.

## LOI

**DUMARSAIS ESTIME**  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu les articles 56, 61 et 84 de la Constitution;

Vu les articles 4 et 5 de la Loi sur le Budget et la Comptabilité Publique;

Considérant que les bâtiments des Casernes Dessalines, à Port-au-Prince, ne répondent pas aux besoins de l'effectif qui y est cantonné;

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la Défense Nationale, d'améliorer et d'agrandir les dits bâtiments;

Considérant qu'il n'y pas de crédit prévu à cette fin au Budget de l'exercice en cours et qu'il est urgent d'y pourvoir;

Sur le rapport du Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et de la Défense Nationale;

De l'avis écrit et motivé du Secrétaire d'Etat des Finances;

Après délibération en Conseil des Secrétaire d'Etat;

A Proposé

Et le Corps Législatif a voté la Loi suivante:

Article 1er.—Il est ouvert au Département de l'Intérieur un crédit extraordinaire de DEUX CENTS CINQUANTE MILLE GOURDES (Gdes. 250.000.00) représentant la première tranche de la valeur nécessaire aux travaux d'agrandissement et d'amélioration des Casernes Dessalines, à Port-au-Prince.

Article 2.—Les voies et moyens de ce crédit seront tirés des disponibilités du Trésor Public.

Article 3.—La présente loi sera publiée et exécutée à la diligence des Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et de la Défense Nationale, des Finances, chacun en ce qui le concerne.

Donné à la Chambre des Députés, le 4 novembre 1947, an 144ème de l'Indépendance.

Le Président: Dr. JOSEPH LOUBEAU

Les Secrétaire:  
L. STEPHEN, S. C. ZAMOR

Donné à la Maison Nationale, à Port-au-Prince, le 11 Novembre 1947, an 144ème de l'Indépendance.

Le Président: J. BELIZAIRE, av.

Les Secrétaire:  
ERNEST ELIZEE, JACQUES MAGLOIRE

AU NOM DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République ordonne que la Loi ci-dessus soit revêtue du sceau de la République, imprimée, publiée et exécutée.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 13 Novembre 1947, an 144ème de l'Indépendance.

DUMARSAIS ESTIME

Par le Président:

Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense Nationale:  
GEORGES HONORAT

Le Secrétaire d'Etat des Finances et de l'Economie Nationale a. i.:  
JEHAN ROUMAIN

Le Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes:  
EDMEE MANIGAT

Le Secrétaire d'Etat des Travaux Publics et de l'Agriculture, a. i.:  
EDMEE MANIGAT

Le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale, de la Santé Publique et du Travail, a. i.:  
EDMEE MANIGAT

Le Secrétaire d'Etat du Commerce:  
JEHAN ROUMAIN

## LOI

**DUMARSAIS ESTIME**  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu les articles 61, 84 et 128 de la Constitution;

Vu les articles 3 et 5 de la Loi sur le Budget et la Comptabilité Publique;

Considérant qu'il convient d'exécuter un projet soumis par «The Institute of Inter-American Affairs» —Programme coopératif de production de Vivres Alimentaires, en vue de l'irrigation des Terres à Fonds Parisien;

Considérant qu'il y a lieu, en conséquence, de pourvoir à l'insuffisance dûment constatée du crédit de l'article 26-c du Budget de l'exercice en cours. Institutions Internationales —programme coopératif de Production de Vivres Alimentaires;

Sur le rapport du Secrétaire d'Etat des Finances;

Après délibération en Conseil des Secrétaires d'Etat;

A Proposé

Et le Corps Législatif a voté la Loi suivante:

Article 1er.—Il est ouvert à l'article 26 c du Budget de l'exercice en cours —Institutions Internationales —Programme Coopératif de Production de Vivres Alimentaires —un Crédit supplémentaire de CENT VINGT CINQ MILLE GOURDES (Gdes. 125.000.—) représentant une première avance sur la somme de TROIS CENTS SOIXANTE QUINZE MILLE GOURDES (Gdes. 375.000.—) nécessaire à l'exécution du projet d'irrigation de Cinq Cents hectares de terre à Fonds Parisien.

Article 2.—Les voies et moyens de ce crédit seront tirés des disponibilités du Trésor Public.

Article 3.—La présente Loi sera publiée et exécutée à la diligence du Secrétaire d'Etat des Finances.

Donné à la Chambre des Députés, le 7 novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

Le Président: Dr. J. LOUBEAU  
Les Secrétaires, a. i.:  
S. C. ZAMOR, D. MICHEL

Donné à la Maison Nationale à Port-au-Prince, le 11 Novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

Le Président: J. BELIZAIRE  
Les Secrétaires:  
J. MAGLOIRE, ER. ELIZEE

AU NOM DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République ordonne que la Loi ci-dessus soit revêtue du sceau de la République, imprimée, publiée et exécutée.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 13 novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

Par le Président: **DUMARSAIS ESTIME**

Le Secrétaire d'Etat des Finances et de l'Economie Nationale, a. i.:  
**JEHAN ROUMAIN**

Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense Nationale:  
**GEORGES HONORAT**

Le Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes:  
**EDMEE MANIGAT**

Le Secrétaire d'Etat des Travaux Publics et de l'Agriculture, a. i.:  
**EDMEE MANIGAT**

Le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale, de la Santé Publique et du Travail, a. i.:  
**EDMEE MANIGAT**

Le Secrétaire d'Etat du Commerce:  
**JEHAN ROUMAIN**

## LOI

**DUMARSAIS ESTIME**  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu les articles 61 et 84 de la Constitution;

Vu les articles 4 et 5 de la Loi sur le Budget et la Comptabilité Publique;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer les frais d'entretien et autres des internes du Centre d'Apprentissage de Saint-Martin et de la Maison Populaire d'Education du Cap-Haïtien;

Considérant qu'il n'y a pas de valeurs prévues à ces fins au Budget de l'exercice en cours et qu'il est urgent d'y pourvoir;

Sur le rapport du Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale;

De l'avis écrit et motivé du Secrétaire d'Etat des Finances;

Après délibération en Conseil des Secrétaires d'Etat;

A Proposé

Et le Corps Législatif a voté la Loi suivante:

Article 1er.—Il est ouvert au Département de l'Education Nationale un crédit extraordinaire de Gdes. 141.570.00 pour les fins suivantes:

	Par mois Gdes.	Par an Gdes.
Entretien de 95 internes à Gdes. 40.50.....	3.847.50	
Habillement .....	500.00	
Frais de fonctionnement: électricité, fournitures classiques et d'ateliers, etc.....	1.000.00	
	5.347.50	64.170.00
Fonctionnement de l'atelier Céramique .....	1.500.00	18.000.00
2) MAISON POPULAIRE D'EDUCATION DU CAP-HAITIEN		
Entretien de 40 nouveaux internes, fournitures classiques et d'atelier .....	4.950.00	59.400.00
Total .....		141.570.00

Article 2.—Les voies et moyens de ce crédit seront tirés des disponibilités du Trésor public.

Article 3.—La présente Loi sera publiée et exécutée à la diligence des Secrétaires d'Etat de l'Education Nationale et des Finances, chacun en ce qui le concerne.

Donné à la Chambre des Députés, le 4 novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance

Le Président, a. i.: LUC STEPHEN  
Les Secrétaires, a. i.:  
S. C. ZAMOR, Dr F. MOISE

Donné à la Maison Nationale, à Port-au-Prince, le 11 novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

Le Président: JEAN BELIZAIRE  
Les Secrétaires:  
ERNEST ELIZEE, JACQUES MAGLOIRE

AU NOM DE LA REPUBLIQUE

Le Président de la République ordonne que la loi ci-dessus soit revêtue du sceau de la République, imprimée, publiée et exécutée.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 13 novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

Par le Président: **DUMARSAIS ESTIME**

Le Secrétaire d'Etat des Finances et de l'Economie Nationale, a. i.:  
**JEHAN ROUMAIN**

Le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale, de la Santé Publique et du Travail, a. i.:  
**EDMEE MANIGAT**

Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense Nationale:  
**GEORGES HONORAT**

Le Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes:  
**EDMEE MANIGAT**

Le Secrétaire d'Etat des Travaux Publics et de l'Agriculture, a. i.:  
**EDMEE MANIGAT**

Le Secrétaire d'Etat du Commerce:  
**JEHAN ROUMAIN**

## LOI

**DUMARSAIS ESTIME**  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu les articles 61 et 84 de la Constitution;

Vu les articles 3 et 5 de la Loi sur le Budget et la Comptabilité Publique;

Vu la loi du 3 Octobre 1946 créant la fonction de Directeur Général du Bureau du Travail;

Considérant que le Budget 1947-1948 n'a pas prévu d'affectations pour le paiement des appointements du Directeur Général et qu'il y a lieu d'y pourvoir;

Sur le rapport du Secrétaire d'Etat du Travail;

Et de l'avis écrit et motivé du Secrétaire d'Etat des Finances;

Après délibération en Conseil des Secrétaires d'Etat;

A Proposé

Et le Corps Législatif a voté la loi suivante:

Article 1er.—Il est ouvert au Département du Travail un crédit extraordinaire de Douze Mille Gourdes (Gdes. 12.000.00)

Article 2.—Les voies et moyens de ce Crédit seront tirés des disponibilités du Trésor Public.

Article 3.—La présente loi sera publiée et exécutée à la diligence des Secrétaires d'Etat du Travail et des Finances, chacun en ce qui le concerne.

Donné à la Maison Nationale, à Port-au-Prince, le 11 Novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

Le Président: J. BELIZAIRE

Les Secrétaires:  
ERNEST LEIZEE, JACQUES MAGLOIRE

Donné à la Chambre des Députés, à Port-au-Prince, le 14 Novembre 1947, an 144ème de l'Indépendance.

Le Président: Dr. JOSEPH LOUBEAU

Les Secrétaires:  
L. STEPHEN, F. MOISE

**AU NOM DE LA REPUBLIQUE**

Le Président de la République ordonne que la Loi ci-dessus soit revêtue du Sceau de la République, imprimée, publiée et exécutée.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 17 Novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

DUMARSAIS ESTIME

Par le Président:

Le Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale, de la Santé Publique et du Travail, a. i.:  
EDMEE MANIGAT

Le Secrétaire d'Etat des Finances et de l'Economie Nationale a. i.:  
JEHAN ROUMAIN

Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, de la Justice et de la Défense Nationale:  
GEORGES HONORAT

Le Secrétaire d'Etat des Travaux Publics et de l'Agriculture:  
FRANCOIS GEORGES

Le Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes:  
EDMEE MANIGAT

Le Secrétaire d'Etat du Commerce:  
JEHAN ROUMAIN

**ARRETE**

DUMARSAIS ESTIME

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'article 61 de la Constitution;

Vu la Loi du 12 Janvier 1943 sur la pension civile;

Considérant qu'il y a lieu de mettre à la retraite le citoyen Perrin ALEXIS,

Juge de Paix d'ENNERY qui, atteint d'infirmité dans l'exercice de ses fonctions, en a produit la demande;

Sur le rapport du Secrétaire d'Etat de la Justice;

Arrête:

Article 1er.—Le citoyen Perrin ALEXIS, Juge de Paix d'Ennery, atteint d'infirmité contractée dans l'exercice de ses fonctions, est mis à la retraite.

Article 2.—Sa pension sera liquidée conformément à la Loi.

Article 3.—Le présent Arrêté sera publié et exécuté à la diligence du Secrétaire d'Etat de la Justice.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 11 Novembre 1947, An 144ème de l'Indépendance.

DUMARSAIS ESTIME

Par le Président:

Le Secrétaire d'Etat de la Justice:  
GEORGES HONORAT

**ARRETE**

**Administration Communale de Port-de-Paix**

Le Conseil Communal de Port-de-Paix Vu la loi du 19 Septembre 1937, sur les attributions Communales;

Vu la demande d'un groupe de Notables de Port-de-Paix;

Considérant qu'il est du devoir de l'Administration Communale d'observer toutes suggestions à caractère utile et nécessaire;

Considérant que le citoyen Dumarsais Estimé en posant l'Acte de la «Libération Financière du Pays», a répondu au vœu de toutes les populations d'Haïti;

Considérant qu'il y a lieu de témoigner à ce Grand Citoyen un immortel souvenir;

Considérant que la Libération d'Haïti est devenue effective que grâce aux efforts et au patriotisme de ce grand citoyen, et qu'il y a lieu de consacrer un artère de cette ville en témoignage de profonde reconnaissance à S.E. Mr. Dumarsais Estimé, à l'occasion de son 1er anniversaire à la Présidence de la République;

Arrête:

Article 1er.—La rue de «La Libération» qui commence à partir de la rue Notre-Dame, traversant les rues Monseigneur Lebihain, —Athanasie Laforest, — la rue Bassin et celle de l'Hôpital pour faire

jonction à la rue Sténio Vincent, est désormais proclamée

**RUE DUMARSAIS ESTIME.**

Article 2.—Le présent arrêté produira ses effets, dès l'approbation du Département de l'Intérieur et sera exécuté à la diligence de l'Administration Communale.

Fait à Port-de-Paix en l'Hôtel de Ville, ce 7 Août 1947, —An 144ème de l'Indépendance.

Le Magistrat Communal, a. i.:

Turenne ST. JUSTE

2ème. Conseiller

Le Membre:

Arsène ARISTIDE

3e Conseiller

Vu et Approuvé:

Le Secrétaire d'Etat

de l'Intérieur:

Georges HONORAT

**Budget Général de l'exercice 1947-1948**

**ERRATA**

Dans le Moniteur, numéro extraordinaire du mardi 30 Septembre 1947, à partir de la page 749, deuxième colonne, lire comme suit les articles 251 et 272 du budget:

**DEPARTEMENT DE L'INTERIEUR**

Art. 251.—Service des Affaires Communales.

	Par Mois Gdes.
1 Chef de Service.....	600
1 Contentieux .....	500
1 Comptable .....	250
1 Aide-comptable .....	200
1 Archiviste .....	300
4 Dactylos à 200.....	800
1 Dactylo .....	175
2 Garçons de bureau à G. 65.....	130

Art. 251.—Service de la Comptabilité (Inventaire et Transport)

1 Comptable en Chef.....	600
1 Comptable-adjoint .....	300
1 Employé .....	250
3 Chauffeurs à G. 200.....	600
Gazoline et entretien voitures du Département de l'Intérieur, de la Chambre et du Sénat .....	1.000
Frais divers .....	75

Art. 272.—Dépenses diverses du Département .....

**SECRETARERIE D'ETAT DE LA JUSTICE**

Le Département de la Justice avise le public que le sieur Souheil LAHAM, né en Haïti et demeurant à Port-au-Prince, a fait le 19 Juin 1947 au Parquet du Tribunal Civil de sa résidence, la déclaration d'option prévue à l'article 4 de la loi du 22 Août 1907 sur la nationalité.

En conséquence, il est haïtien, conformément à la loi.

Port-au-Prince, le 7 Novembre 1947.

## DEMANDES DE FERME

Produites conformément à la Loi du 26 Juillet 1927

(La publication dure trois mois.)

Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication	Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication
Commune de Jacmel, Rue des Raquettes.	Un emplacement mesurant environ 5 mètres de façade sur 31m37 de profondeur borné: au Nord par Eratus Michel, propriétaire, au Sud Rue des Raquettes, à l'Est par Phidès Drouillard, l'Etat, et à l'Ouest par Fétécina Bordès.	Raoul Chérubin 5 Juillet 1944	28 Juil. 47	Commune de Terre-Neuve, habitation Langne.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par la Rivière, au Sud par Merzier Phanor, à l'Est par Me Justin Estivène et à l'Ouest par le marché.	Dana Simon 28 Février 1947	28 Juil. 47
Commune de Saltrou Rue Bord de Mer.	Une propriété dont la contenance n'est pas déterminée, bornée: au Nord par la rue, au Sud par la mer, à l'Est par Génés Pierre et à l'Ouest par Ismaélite Cazeau.	St-Louis Joanis 15 Avril 1946	28 Juil. 47	Commune de Cerca-la-Source, Habitation Los Paleros, section 1ère Cajou Brûlé.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord et au Sud par l'Etat, à l'Est par Pierrélus Faustin, l'Etat et à l'Ouest par Adelma Osiás l'Etat.	Jean Marélus 1er Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Jacmel, Rue Fort-Barrique.	Un emplacement mesurant environ 13 mètres de profondeur sur 14 mètres de façade, borné: au Nord par Htiers. Duvernois Tertulien, au Sud par Henry Pierre Louis, l'Etat, à l'Est par Htiers. Marc-Aurel Andral et à l'Ouest par Henry Pierre-Louis.	Henry Pierre-Louis 23 Décembre 1946	28 Juil. 47	Commune des Verrettes, habitation, Borel section 2ème Coupon.	Une portion de terre de la contenance de 1h.29 environ, bornée: au Nord par Vve. Fondestin Fleurant, au Sud par Normil Casimir, à l'Est par Beauharnais Boisrond et à l'Ouest par Normil Casimir.	André Dorsainville 5 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Trou du Nord, Rue St. Honoré.	Un emplacement mesurant une superficie de quatre mètres de façade sur cinq mètres de profondeur et borné: au Nord par Lauriston Brutus, au sud par Adermus Angrand, à l'Est par qui de droit et à l'Ouest par Danglass Richard.	Jude Rémy 27 Janvier 1947.	28 Juil. 47	Commune de Jacmel, habitation Petite-Source, section Lavanneau.	Une portion de terre de la contenance environ de 0h37, 17, bornée: au Nord par Htiers. Charles Germain, l'Etat, au Sud par Desaix Maurice, l'Etat, à l'Est par Desaix Maurice, l'Etat et à l'Ouest par Thérèse Laurence, l'Etat.	Elmise Désiré 6 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Gonaïves Habitation Calace, section 2e.	Une portion de terre de la contenance de trois ares environ, bornée: au Nord par Degela Filain, au Sud par le Marché Public, à l'Est par la route de l'Estère à Gonaïves et à l'Ouest par la route de l'Estère à Gramont.	Richemond Richemé 29 Janvier 1947	28 Juil. 47	Commune de Gros-Morne, Rue Gressac.	Un emplacement mesurant 11m.32 de façade sur 11m.32 de profondeur, borné: au Nord par Théodore Barbado, l'Etat, au Sud par Excellence Fragé, l'Etat, à l'Est par Eugénia Eugène, l'Etat et à l'Ouest par Mezadier Jean, l'Etat.	Clercius Clermon 6 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Thomonde Habitation Nifield.	Une portion de terre dont la contenance sera déterminée après l'arpentage.	Mulsoin Demerzier 2 Février 1947	28 Juil. 47	Commune de Cerca-la-Source, Habitation Magniquitte, section 1ère Cajou Brûlé.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: de toutes parts par l'Etat.	Darius Pagnal 10 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Terrier Rouge, Rue de Grand Bassin.	Un emplacement mesurant 10 mètres de façade sur 6 mètres de profondeur et borné: au Nord par Suzabelle Samson, l'Etat, au Sud par un petit chemin, à l'Est par Médéius Médacier l'Etat et à l'Ouest par Hortanés l'Etat.	Josué Phanord 10 Février 1947	28 Juil. 47	Commune de Gonaïves Habitation Calace, section 2e.	Une portion de terre de la contenance de huit ares environ, bornée: au Nord par Mme. Duréné Moïse, (prétendue propriétaire), au Sud par le fleuve de l'Estère, à l'Est par le Marché Public et à l'Ouest par la Ferme-Ecole de Garçons.	Bernier Brunel 12 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune des Verrettes, habitation Désiré 2ème section.	Une portion de terre de la contenance de 3h.87 environ, bornée: au Nord par l'habitation Descombles, au Sud par Dorjean Jean-Jérôme, à l'Est par Dorjean Jean-Jérôme et à l'Ouest par l'habitation Descombles.	Charlmond Charles-André 11 Février 1947	28 Juil. 47	Commune de Petit-Trou-de-Nippes, rue Prison.	Un emplacement de la contenance de 24m.3 de façade sur 10m. de profondeur, borné: au Nord par la rue de la Prison, au Sud par Joséphine Alexandre, l'Etat, à l'Est par l'Etat, inoccupé et à l'Ouest par les héritiers Casquet.	Colo Pierre 13 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune des Verrettes, habitation Mirault, section 2ème coupon.	Une portion de terre de la contenance de 1h.29 environ, bornée: au Nord par Jérôme Auguste, au Sud par Viergenise Pierrilus et Quey Promaphil, à l'Est par Legrand François et Htiers. Sornettes et à l'Ouest par Jérôme Auguste.	Cirius Tannis 17 Février 1947	28 Juil. 47	Commune de Petit-Trou-de-Nippes, rue Prison.	Un emplacement de la contenance de 26m.60 de façade sur 35m de profondeur, borné: au Nord par le rivage de la mer, au Sud par la rue Prison, à l'Est par Léona St-Germain et à l'Ouest par Adèle Armand et St-Aubin.	Blanchard Lafontaine 13 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune de Gde-Saline, Habitation Latapie 1ère Section.	Une portion de terre de la contenance environ de 64 ares 50, bornée: dans toutes les directions par Latapie.	Exilus Exilème 25 Février 1947	28 Juil. 47	Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, section 1ère.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par Fils-Aimé Fidèle, au Sud par Murat Fidèle, à l'Est par Grand-Chemin et à l'Ouest par Josius Joseph.	Filésia Fidèle 14 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Dufort, section Acul Samedi.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares cinquante, bornée: au Nord par le reste de l'Habitation Dufort, au Sud par Clément Joseph, à l'Est par le reste de l'Habitation Dufort et à l'Ouest par Lubéris Joseph.	Mme. Glorius Séraphin 28 Février 1947	28 Juil. 47				

Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication	Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication
Commune de Terrier-Rouge, Rue du Grand Bassin.	Un emplacement mesurant 10 mètres de façade sur 6 mètres de profondeur et borné: au Nord par Donatien Hyacinthe, au Sud par Josué Phanord, l'Etat, à l'Est et à l'Ouest par un terrain de l'Etat inoccupé.	Elizabette Samson 14 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre de la contenance de 1h.29 environ, bornée: au Nord par Mercius Racius fermier, au Sud par l'Etat, à l'Est par Athé François, fermier et à l'Ouest par Jn-Louis Alzace, fermier.	Sanrey Racius 22 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Terrier-Rouge, rue du Grand Bassin.	Un emplacement mesurant une superficie de 10 mètres de façade sur 6 mètres de profondeur et borné: au Nord par Sylvina Docimus, l'Etat, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par un terrain de l'Etat inoccupé.	Bélius Allée 15 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune des Verrettes, habitation Drouin, section 3ème Desarbres.	Une portion de terre de la contenance de 1h.29 environ, bornée: au Nord par la Ravine Coupois, au Sud par Mme Vertidor (Gérard), à l'Est par Mme Détilus Petit Dé et à l'Ouest par Mme. Gérard Vertidor.	Vilton Camille 22 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, habitation Paradès, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de 2 hectares environ, bornée: au Nord par Francklin Auguste, au Sud par une route, à l'Est par Haytian Américan Development Corp. et à l'Ouest par Phaméus Mathieu.	Valérie Délusmar 15 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune des Verrettes, habitation Savary, section 2ème Coupon.	Une portion de terre de la contenance de 3h.87 environ, bornée: au Nord par qui de droit, au Sud par l'Etat, à l'Est par l'Etat et à l'Ouest par Louisméus.	Hrs. Michel d'Août 24 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, habitation Paradès, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: au Nord par Marc Auguste, au Sud par une route, à l'Est par Valérie Dalusmar et à l'Ouest par Pétion Emmanuel.	Phaméus Marthieu 15 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Nobeit Elie, au Sud par Israël Guerrier, à l'Est par Augustin Antoine et à l'Ouest par Alphonse Joseph.	Silvenin Gerdé 24 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, habitation Guittoneau, section Acul-Samedi.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: au Nord par Isabelle Pierre, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par l'Etat.	Isabelle Pierre 15 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: au Nord par Dor Cherfrère, au Sud par Pierre François, à l'Est par Tifo Louis et à l'Ouest par une Propriété.	Julio Placide 24 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Trou, Habitation Labady, section 1ère.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord, au Sud et à l'Est par un terrain de l'Etat inoccupé et à l'Ouest par la route vicinale.	Rémy Félizor 15 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de trois hectares environ, bornée: au Nord par Julio Placide, au Sud par Orémus Guerrier, à l'Est par Tifo Louis et à l'Ouest par Philoclès Registre.	Pierre François 24 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune des Verrettes, habitation Mirault, section 2ème Coupon.	Une portion de terre de la contenance de 32 ares 25 environ, bornée: au Nord par Philistin Auguste, au Sud par Vierge Jeune Gens, à l'Est par Roger Dominique, à l'Ouest par Htiers. Misère Dominique.	Pierre-Gilles 15 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: au Nord par Augustin Tionnor, au Sud par Pierre François, à l'Est par Augustin Tionnor et à l'Ouest par une propriété.	Philoclès Registre 24 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre de la contenance de 32ares25 environ, bornée: au Nord par l'Etat, au Sud par Isline Fils-Aimé, à l'Est par l'Etat et à l'Ouest par St Pierre Terlonge, fermier.	Exantus Pierre 18 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de cinq hectares environ, bornée: au Nord par Berlin Regis, au Sud par Tifo Louis, à l'Est par Israël Guerrier et à l'Ouest par Vabreau Senord.	Ermidor Joseph 25 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Cerca-la-Source, habitation Ravine Bell, section 1ère Cajou Brûlé.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Portia Hyppolite, l'Etat, au Sud par Amélius, l'Etat, à l'Est par Flétilus Norvil l'Etat et à l'Ouest par Luna Geffrard l'Etat.	Mérisier Onex 19 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Augustin Antoine, au Sud par une route, à l'Est par Léopold Pierre et à l'Ouest par une propriété.	Israël Guerrier 25 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Cerca-la-Source, habitation Los caos, section 1ère Cajou Brûlé.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par un terrain de l'Etat inoccupé, au Sud par Escanig Faustin, l'Etat, à l'Est par Léon. Dassuel, l'Etat et à l'Ouest par un terrain de l'Etat inoccupé.	Fénélius Stéphan 19 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de trois hectares environ, bornée: au Nord par Jacques Médina, au Sud par Nobeit Elie, à l'Est par Anacréon Guerrier et à l'Ouest par une propriété.	Augustin Ferrier 25 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par Présendieu au Sud par Jeanty St. Fleur, à l'Est par Chétilus Samedi, l'Etat.	Leotyne Jeanty 22 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Lisias, au Sud par Dor Cherfrère, à l'Est et à l'Ouest par Lisias.	Brihile Joseph 25 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre de la contenance de 1h.29 environ, bornée: au Nord par Alzace Noël, fermier, au Sud par l'Etat, à l'Est par Filius Fidèle et à l'Ouest par l'Etat.	Mercius Racius 22 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Marmelade, habitation Laforestrie, section 2ème.	Une portion de terre de la contenance de 34 ares environ, bornée: au Nord par Odalus Duken, au Sud par Dabel Pierre, l'Etat, à l'Est par St-Hubert Jean, et à l'Ouest par Magloire Chatehain, l'Etat.	Gessais Clercius 25 Mars 1947	28 Juil. 47
				Commune de Fort-Liberté, habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par une ravine, au Sud par une route, à l'Est par Ludovic Etienne et à l'Ouest par Etienne.	Villard Désir 25 Mars 1947	28 Juil. 47

Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication	Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication
Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Carius Blot, au Sud par une route, à l'Est par Martin et à l'Ouest par Villard Désir.	Ludovic Etienne 25 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de trois hectares environ, bornée: au Nord par Emidor Chérifère, au Sud par Anacrayon Guerrier, à l'Est par Florine Ulysse et à l'Ouest par Julio Placide.	Petifot Louis 29 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Jacques G. Médina, au Sud par Silenure Gerdé, à l'Est par Augustin Antoine et à l'Ouest par une propriété.	Nobert Elie 26 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Sintilma, au Sud par Gabriel, à l'Est par une route et à l'Ouest par L. Blot.	Fleurant Pierre 29 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par l'Etat, au Sud par l'Etat à l'Est par Kénol Augince, fermier, et à l'Ouest par Filius Fidèle, fermier.	Ramier Norzil 26 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre mesurant quatre mètres trente de façade sur quatre mètres trente de profondeur, bornée: au Nord par une route, au Sud par le Marché Public, à l'Est par Gradéus Joseph et à l'Ouest par le Marché Public.	Cécile Jean 29 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune de Cerca-la-Source, Habitation Biassou, section 1ère @-jou Brulé	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Décialus Délus l'Etat, au Sud par Teapel Telamour l'Etat, à l'Est par Benjamin l'Etat et à l'Ouest par Carlen, ainsi connu, l'Etat.	Ossé Inas 26 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de l'Anse-à-Veau, Habitation O'Rouck, 7ème section.	Une portion de terre de la contenance de 1 hectare environ, bornée: au Nord par Louigène Polissaint, au Sud par la Route Publique, à l'Est par l'Etat et à l'Ouest par Petit Né.	Téogène Sénatus 29 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune de Cabaret ou Eau Calme, section Bas de la Montagne.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par Vulcain Frédérique et Saintelia Marseille, au Sud par le rivage de la mer, à l'Est par Eau calme et à l'Ouest par Mme Robert Lafontant, l'Etat.	Vulcain Frédérique 27 Mars 1947	28 Juil. 47	Com. de Miragoâne, Rue des Cimetières.	Un emplacement de 5m 05 et 4m20 de façade sur 33m95 et 34m20 de profondeur, borné: au Nord par la rue des Cimetières, au Sud par l'Etat, à l'Est par Benise Figaro, l'Etat et à l'Ouest par Ilo-rèse Petit Homme, l'Etat.	Duclervil André 29 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune des Verrettes, habitation Drouin, section 3ème Desarbras.	Une portion de terre de la contenance de 3h.87 environ, bornée: au Nord par l'Etat au Sud, à l'Est et à l'Ouest par l'Etat.	Vve. Exumé Petit-Monsieur. 27 Mars 1947	28 Juil. 47	Com. de Grand-Gosier, sec. Tiote, Hab. La Bonne Terre	Une portion de terre de la contenance de 1 hectare environ, bornée: au Nord par Constantin, au Sud par Julien Ainsi connu, à l'Est par Ti Pede Toussaint et à l'Ouest par Renaty, tous fermier de l'Etat.	Henricide Jean Gary 31 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre de la contenance environ de 32 ares25, bornée: au Nord par Filosia Fidèle, au Sud par Legrand Racine, fermier, à l'Est par Jeanty Saint-Fleur, fermier et à l'Ouest par Josius Joseph.	Elmira Fidèle 28 Mars 1947	28 Juil. 47	Com. de Grand-Gosier, sec. Tiote, Hab. Garo.	Une portion de terre de la contenance de 1 hectare environ, bornée: au Nord par Derilus Cévrage, au Sud par Neristène Nery, l'Etat, à l'Est par Maccé Valet, l'Etat, à l'Ouest par Zonzone Zémé, l'Etat.	Oricin Masséna 31 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre de la contenance environ de 32 ares25, bornée: au Nord par Saint-Pierre Terlonge, fermier, au Sud par Mme. Joseph Fils, fermier à l'Est par Diméus Mémé, et à l'Ouest par Julcé Jules, fermier.	Eximé Fidèle 28 Mars 1947	28 Juil. 47	Com. de Grand-Gosier, sec. Tiote, Hab. Garo.	Une portion de terre de la contenance de 2 hectares environ, bornée: au Nord par Enory Renard, l'Etat, au Sud par Aristal Berige, l'Etat, à l'Est par un terrain vacant, l'Etat et à l'Ouest par un terrain vacant l'Etat.	Louismis Cévrage 31 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune des Verrettes, habitation Savary, 2ème section.	Une portion de terre de la contenance de 2h.56 environ, bornée: au Nord par l'Etat, au Sud par l'Etat, à l'Est par l'Etat et à l'Ouest par une route vicinale.	Thélivar Saint-Louis 28 Mars 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre mesurant quatre mètres trente de façade sur quatre mètres trente de profondeur bornée: au Nord par une route, au Sud par Antatus Raphaël, à l'Est par Zullema Pierre et à l'Ouest par une route.	Néresson Néré 31 Mars 1947	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance d'un hectare environ, bornée: au Nord par Aurémus, au Sud par une route, à l'Est par Lucile Blot et à l'Ouest par Villard Désir.	Etienne Anténord 29 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par la Rivière, au Sud par la grande route, à l'Est par Pierre Benoît et à l'Ouest par les héritiers Auguste.	St-Aude Raphaël 30 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune de Cerca-la-Source, Habitation Raquette, section 1ère Ca-jou Brulé.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par l'Etat, au Sud par l'Etat, à l'Est par Chéristin Pierre l'Etat et à l'Ouest par Ghislina Deluy.	Gilbert St-Hilaire 29 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Terre-Neuve, habitation Lamarque.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par la Rivière, au Sud par la grande route, à l'Est par Pierre Benoît et à l'Ouest par les héritiers Auguste.	Pierre Charles 31 Mars 1947.	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Caillot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Augustin Antoine, au Sud par une route, à l'Est par Anacrayon Guerrier et à l'Ouest par Frael Guerrier.	Léopold Pierre 29 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Gde-Saline, habitation Latapie, 1ère section.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par Legrand Racine, fermier, au Sud par Exantus Pierre, à l'Est par Alain Médé et à l'Ouest par Joasine Joseph, fermier.	Noël Cajuste 31 Mars 1947.	28 Juil. 47

Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication	Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication
Commune de Jacmel habitation Petite-Source, section Lavanneau.	Une portion de terre de la contenance environ de 0h.29.21, bornée: au Nord par Dévot Pierre, l'Etat, au Sud par le rivage de la mer, à l'Est par une mare d'eau et à l'Ouest par Htiers. Louis Holly.	Sainmonciel Rigaud 31 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Gd-Gosier, Habitation Mare Blanche, section Tiote.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Pauléus Valet, au Sud et à l'est par Zétienne Valet et à l'Ouest par Jeanrélus Jean.	Exilus Jules 8 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Jacmel, Rue Raquettes.	Un emplacement mesurant environ 3mètres de façade sur 13m.20 de profondeur, borné: au Nord par Htiers. Louis Holly et Lyn Raymond, l'Etat, au Sud Sainfora Rémy, l'Etat, à l'Est Sainfora Rémy, l'Etat et à l'Ouest par Sanite Hyppolite Ferdinand Debady, Ruelle Becombe, l'Etat.	Ersulia Maurice 31 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Gd-Gosier, Habitation Mare Blanche, section Tiote.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par Méressin Méré, au Sud par la limite de Tête-à-l'eau, l'Etat, à l'Est par Denicia Méré, l'Etat et à l'Ouest par la Colonie Agricole.	Renan Rénozier 8 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, section Acul Samedi.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: de toutes parts par l'Etat.	Silencia Pachoute 31 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Gd-Gosier, Habitation Garo, section Tiote.	Une portion de terre de la contenance de trois hectares environ, bornée: au Nord par Dérélus Ceiragène, au Sud par Bondance Ti Charles à l'Est par Méné Cadet et à l'Ouest par Brenord.	Senoble Gerlin 8 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Dufort, section Acul Samedi.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: de toutes parts par l'Etat.	Bérilia Tibérius 31 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Gd-Gosier, Habitation Mare Blanche, section Tiote.	Une portion de terre de la contenance de 1 hectare environ, bornée: au Nord par Charité Dezina, l'Etat, au Sud par Ariste Bazile, l'Etat, à l'Est par Tigène Pierre, l'Etat et à l'Ouest par Ti-Jeanlus Luc, l'Etat.	Mme. Pierre Delva 8 Avril 1947	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Ferrier, section de Mari-baroux.	Une portion de terre mesurant une superficie de 4 mètres 30 de façade sur 4 mètres 30 de profondeur, bornée: au Nord par Robes Bordes, au Sud par Maxis Pierre, à l'Est par une route et à l'Ouest par Bertelus Raphaël.	Sabinat Joseph 31 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Port-au-Prince, rue du Poste Marchand.	Un emplacement mesurant six mètres environ de façade sur 9 mètres environ de profondeur, borné au nord par qui de droit au sud par la rue du Poste Marchand, à l'est par qui de droit et à l'ouest par Louis Bros.	Mme. Vve. Céphalon Bonaventure 8 Avril 1947	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Coullot, section de Mari-baroux.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: de toutes parts par l'Etat.	Mitridate Jean 31 Mars 1947.	28 Juil. 47	Commune de Gd-Gosier, Habitation Mare Blanche, section Tiote.	Une portion de terre de la contenance de dix hectares environ, bornée au nord par Louinis Cerragène l'Etat, au sud par Toussaint Gerlin, à l'est par Joseph Charité et à l'ouest par Ménéus Cadet.	Dorilus Brunas 8 Avril 1947	28 Juil. 47
Com. de Miragoane.	Un emplacement de 3m80 environ de façade sur 17m88 et 17m02 de profondeur, borné: au Nord par Daltéus Michaud, au Sud par l'Etat inoccupé, à l'Est Ifauta Aspilaire l'Etat; à l'Ouest par Stephen Desgrottes, l'Etat.	Médécie Thimot 1er Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Minière, Section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares et demi environ, bornée au nord par Antoine, au sud par Marie Joseph à l'est par la zone réservée à la Rivière Marion et à l'ouest par le Grand Chemin des Perches.	Jean Bellerive 11 Avril 1947	28 Juil. 47
Commune de Thonmonde, Habitation Nifield, Section Thiamons cady.	Une portion de terre dont la contenance déterminée après l'arpentage.	Désamour Robert 1er Avril 1947.	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Minière, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares cinquante ares, environ, bornée au nord par Antoine, au sud par Marie Joseph, à l'est par la zone réservée à la rivière Marion et à l'ouest par le Grand Chemin des Perches.	Clotaire Lafosse 11 Avril 1947	28 Juil. 47
Commune de Hinche, Habitation Ouangouman, section Aguahe-diende.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: de toutes parts par l'Etat.	Joseph Joazar 1er Avril 1947.	28 Juil. 47	Commune de Valières, Section Ecrevisses, Habitation Bois-Najau.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée au nord par Delphinis Lucien au sud par Chouloute, à l'est par qui de droit et à l'ouest par l'Etat	Exalus Louis 14 Avril 1947	28 Juil. 47
Com. de Port-au-Prince, Corridor ouvrant sur la Rue Macajoux.	Un emplacement de 30 pieds de façade sur 90 pieds environ de profondeur, borné au Nord par un couloir, au Sud par un corridor ouvrant sur la rue Macajoux, à l'Est par Henriette Salgado et à l'Ouest par Dumonbrin Baron.	Melle. M. Emma Beauvais 5 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Minière, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de trois hectares environ, bornée au nord par Estéphant Toussaint, au sud par une ravine, à l'est par Mme. Sontore Israël et à l'ouest par le Grand Chemin	Sylvestre Jacob 16 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Cerca-la-Source, Habitation Los Caos, section 1ère Cajou Brulé.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par l'Etat.	Léonce Sensuel 5 Avril 1947.	28 Juil. 47	Commune de Trou du Nord, Habitation Carbon, section 3ème.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée au nord par Lebrun Edouard, au sud par Moncher-fils Guillaume, à l'est par Lebrun Edouard et à l'ouest par Vve. Nazère Joseph	Milionna Joseph 16 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Trou du Nord, rue Dauphine.	Un emplacement mesurant 6 mètres de façade sur 4 mètres de profondeur, borné: au Nord par Mathieu Guillaume, au Sud par la rue St. Rock, à l'Est par Wilson Marseille et à l'Ouest par la rue Dauphine.	St. Juste Pierre 5 Avril 1947.	28 Juil. 47	Commune de Hinche, habitation Thomassique section Mátelgate.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée au nord par Massillon Jn-Pierre, au sud par Ernest Paul, à l'est par Senexe Declé et à l'ouest par Simprévil. Dorcélus.	Estavien Jn-Pierre 17 Avril 1947	28 Juil. 47
Commune de Jacmel Section Lavanneau, habitation Petite-Source.	Une portion de terre de la contenance environ de 0h.45, bornée: au Nord par Mare d'eau, au Sud par Mare d'eau, à l'Est par Delbeau Fils, Letroy Samedi, l'Etat et à l'Ouest par Mare d'eau.	Constantin Hilaire 7 Avril 1947.	28 Juil. 47				
Commune de Trou du Nord, rue Dauphine.	Un emplacement mesurant 6 mètres de façade sur 4 mètres de profondeur, borné: au Nord par Delivancia Joseph, au Sud par un terrain vacant, à l'Est par la rue Dauphine et à l'Ouest par la rue des Perles.	Aristhomène Joseph 8 Avril 1947.	28 Juil. 47				

Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication	Situation des biens	CONTENANCE	NOM DES SOUM. Dates de présentation des demandes	Première publication
Commune de Fort-Liberté, Habitation Sibérie, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de cinq hectares environ, bornée au nord par Antoine, au sud par Dervilus, à l'est par Antoine Coicy et Cilius Valbrune et à l'ouest par le Grand Chemin des Perches.	Julioga Jules 17 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Hinc, habitation Thomassique, section Thomassique.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par le Parc Communal, au Sud par Philomène Jn-François, à l'Est par Me. Réminé Rémy et à l'Ouest par Antonia François.	St-Anges Briand 25 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Hinc, habitation Thomassique, section Matelgate.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée au nord par Estimé Bien-Aimé, fermier, au sud par Estavien Jn-Pierre, fermier, à l'Est par Senexe Declé et à l'ouest par Anthéome Bien-Aimé.	Simprévil Dorcelus 17 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Hinc, habitation Thomassique, section Matelgate.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par une montagne de l'Etat au Sud par Médina Jn-Gilles, fermière, à l'Est par l'Etat, et à l'Ouest par l'Etat.	Gédéon Joseph 25 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, Habitation Sibérie, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée au nord par Abélus Antoine, au sud par Elie Toussaint, à l'est par Antoine Coisy et C. Valbrune et à l'ouest par le Grand Chemin des Perches.	Saint Germain Bernard 18 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Minière, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: au Nord par Palméus Colas et Succéda Lafosse, l'Etat, au Sud par Canès Joseph, l'Etat, à l'Est par le Grand Chemin des Perches et à l'Ouest par Israël Goprose, l'Etat.	Leconte Joseph 25 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Trou du Nord, section Commune de Cersème.	Une portion de terre de la contenance de 1 hectare environ, bornée au nord par Germéus Pierre, au sud par Carobert Pierre à l'est par Annélus Jean et à l'ouest par Nérestant Joseph	Adélaïde Guillaume 19 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Minière, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: au Nord par Carius Joseph, au Sud par Septimus Jn-Baptiste, à l'Est par Israël Fonrose et à l'Ouest par St. Nitor Ulysse.	Antoine Pierre 25 Avril 1947.	28 Juil. 47
Com. de Port-au-Prince, Rue des Remparts.	Un emplacement de la contenance de 16 pieds de façade sur 30 pieds de profondeur, borné: au Nord par Alphonse Cameau, au Sud par la Rue des Remparts, à l'Est par Edgard Denis, à l'Ouest par qui de droit.	Mme. Alcuis Mathieu 21 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Hinc, habitation Pinquoit section Cerca-carvajal.	Une portion de terre dont la superficie n'est pas encore déterminée, bornée: au Nord par Donatien Borgella, fermier, au Sud par Zoremont St-Vil, fermier, à l'Est par Odulma Aimon et à l'Ouest par Etienne Belzie.	Aléfice Bien-Aimé 26 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Cerca-la-Source, Habitation Biassou, section 1ère Cajou-brûlé.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée au nord par Décialus Délius l'Etat, au sud par Bazile Pierre l'Etat, à l'est par Benjamin Pierre l'Etat et à l'ouest par Cléophat Andate l'Etat.	Bertellus Desamours 21 Avril 1947.	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Minière, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de quatre hectares environ, bornée: au Nord par Alphonse Philogène, l'Etat, au Sud par Aurigène Belval et Amaré Séjour, l'Etat, à l'Est par Roccin Joseph l'Etat, et à l'Ouest par le Grand Chemin des Perches.	Nicolas Palvéus 28 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Caracol rue Saint André.	Un emplacement mesurant 6 mètres de façade sur 8 mètres de profondeur, borné au nord par la rue Saint André, au sud par un terrain vacant, à l'est par Alexandrine Jacques, l'Etat et à l'ouest par Max Pierre l'Etat.	Amalina Durosier 22 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Minière, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de trois hectares environ, bornée: au Nord par Amaré Séjour, au Sud par Mme. Louinord Pierre, à l'Est par Roccin Joseph et à l'Ouest par le Grand Chemin des Perches.	Appolon Joseph 28 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Thomonde section de Blas de Luna.	Une portion de terre de la contenance de quatre hectares environ, bornée au nord par Fortune Dolcène, au sud par Marmontel et Fortune, à l'est par l'Etat et à l'ouest par Pinchinat et Léon.	Mme. Vve. Occéan Faveau 22 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Sibérie, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée: au Nord par Elie Toussaint, au Sud par Augustin Achille, à l'Est par Coicy et Cilius Valbrune et à l'Ouest par le Grand Chemin des Perches.	Sansmar Toussaint 28 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Gonaïves Habitation Joannis, section 2ème.	Une portion de terre de la contenance de deux hectares environ, bornée au nord par Ulysse Jn-Charles l'Etat, au sud par Céus Michel, l'Etat, à l'est par Charles Meçon l'Etat et à l'ouest par Dieu Bruno Ulysse l'Etat.	Sorconloute Jean-Charles 22 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Fort-Liberté, Habitation Sibérie, section Bayaha.	Une portion de terre de la contenance de un hectare environ, bornée: au Nord par St. Germain Bernard, au Sud par Elie Toussaint, à l'Est par Elie Toussaint et à l'Ouest par le Grand Chemin des Perches.	Nebert Pierre 28 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Fort-Liberté, rue Maribaroux.	Un emplacement mesurant 4 mètres 8 de façade sur 4 mètres 8 de profondeur, borné au nord, au sud, à l'ouest par l'Etat et à l'est par Philamar Jean	Andrécite Michel 23 Avril 1947	28 Juil. 47	Commune de Caracol rue du Cimetière.	Un emplacement mesurant 6 mètres de façade sur 8 mètres de profondeur, borné: au Nord par Amalina Durosier, l'Etat, au Sud par un terrain vacant à l'Est par Charité Morency, l'Etat et à l'Ouest par Max Pierre, l'Etat.	Helvé Jacques 28 Avril 1947.	28 Juil. 47
Commune de Trou du Nord, rue St-Alexandre.	Un emplacement mesurant 6 mètres de façade sur 6 mètres de profondeur, borné au nord par la rue de la Croix, au sud par Normil Lucien, à l'est par la rue St. Alexandre et à l'ouest par un terrain inoccupé.	Licius Joseph 23 Avril 1947	28 Juil. 47	Com. de Port-au-Prince, Rue Magloire Ambroise.	Un emplacement mesurant environ 30 pieds de façade sur 80 pieds de profondeur et borné: au Nord par Léon St-Félix, au Sud par Paul Duvigneaud, à l'Est par l'Avenue Magloire Ambroise et à l'Ouest par le lit du Bois de Chêne.	Rameau Scovola 10 Juillet 1947.	28 Juil. 47
Commune de Gonaïves Rue Impasse Robert Geoffroy.	Un emplacement mesurant 11m.60 de façade sur 41m.70 de profondeur, bornée: au Nord par Clermencia Séraphin, l'Etat, au Sud par Mme. Estimable (prétendue propriétaire), à l'Est par Cetoie Pierre et André Jn-Baptiste, l'Etat, et à l'Ouest par la rue Impasse Robert Geoffroy.	Dumarsais Jendy 24 Avril 1947.	28 Juil. 47				